

L'OPTION MUSIQUE AU LYCÉE NODIER (39)

Je peux choisir la musique en OPTION dès la seconde (2h de cours hebdomadaire)

Je peux la conserver en première puis en terminale.

Je ne suis pas obligé(e) de m'engager pour trois ans !

Mes notes comptent pour le bac dans le cadre du contrôle continu : coefficient 2 en première, coefficient 4 en terminale si je suis les cours d'option musique dès la première!

Présentation de l'enseignement optionnel sur Genialy, à retrouver sur le site du lycée Nodier :



Toutes les infos relatives à l'option musique du lycée Nodier (photos, affiches de concert, etc.) ici:

